

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 03/02/2025 - 1170 - 2004 B 00024 - 451 475 552 - ATD

A.T.D.
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros
Siège social : 68170 RIXHEIM - 71, rue de Battenheim
451 475 552 RCS MULHOUSE

BILAN ACTIF-PASSIF
AU 31/03/2024

Pour copie certifiée conforme
Le Président



DD

DL

BILAN ACTIF							
ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	43 354		43 354	43 354		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	123 902	97 374	26 528	26 527	0	0.00
	Autres immobilisations corporelles	176 898	168 353	8 546	18 602	10 056	54.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 047		6 047	6 012	35	0.58
	Total II	350 201	265 727	84 474	94 495	10 021	10.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	482 214		482 214	480 287	1 926	0.40
	Avances et acomptes versés sur commandes				6 080	6 080	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 435		10 435	17 319	6 885	39.75
	Autres créances	19 434		19 434	35 310	15 876	44.96
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	172 828		172 828	41 207	131 621	319.42
	Charges constatées d'avance (3)	2 453		2 453	2 741	288	10.52
	Total III	687 363		687 363	582 945	104 418	17.91
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 037 564	265 727	771 837	677 440	94 397	13.93

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

6 047

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/03/2024	31/03/2023	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	498 121	445 628	52 493	11.78
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	91 040	52 493	38 547	73.43
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	644 161	553 121	91 040	16.46
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		6 795	6 795	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	0	0		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 080	1 305	226	17.29
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 554	85 087	4 466	5.25
	Dettes fiscales et sociales	36 355	30 894	5 460	17.67
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	688	236	452	190.96
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	127 677	124 319	3 358	2.70
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	771 837	677 440	94 397	13.93

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

127 677 124 319

A.T.D.
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros
Siège social : 68170 RIXHEIM - 71, rue de Battenheim
451 475 552 RCS MULHOUSE

Assemblée générale ordinaire annuelle en date du 30 septembre 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 91 039,52 EUR :

- à la distribution d'un dividende aux associés à hauteur de 71 428 EUR,
- et le solde, soit 19 611,52 EUR, étant reporté à nouveau.

Le dividende par action est de 89,285 EUR. Il est mis en paiement ce mois.

L'assemblée générale rappelle que :

- sauf dispense (revenu fiscal de l'avant-dernière année inférieur à 50 000 EUR pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs ou 75 000 EUR pour ceux soumis à imposition commune), les dividendes perçus sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts, dont le taux est de 12,8%, outre les prélèvements sociaux au taux de 17,2%, soit une retenue à la source opérée par l'établissement payeur de 30%.

Le prélèvement forfaitaire non libératoire, perçu à titre d'acompte, s'impute sur l'imposition définitive établie l'année suivant celle de la perception des dividendes, calculée par application du taux forfaitaire de 12,8% (PFU).

- par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU), les revenus mobiliers peuvent, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu (article 200 A, 2. du Code Général des Impôts).

L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique au titre de l'année d'imposition. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

DD DC

En cas d'option pour le barème progressif, les dividendes sont éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, et une fraction de la CSG est déductible sur le revenu imposable de l'année de son paiement, en application de l'article 154 quinquies, II du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale rappelle enfin que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices de la société, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2021	71 428 EUR	-	-
31/03/2022	71 428 EUR		
31/03/2023	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



99 76

A.T.D.
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros
Siège social : 68170 RIXHEIM - 71, rue de Battenheim
451 475 552 RCS MULHOUSE

ANNEXE LEGALE
AU 31/03/2024

Pour copie certifiée conforme
Le Président



DD

DL

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 354		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	119 071		10 646
Installations générales agencements aménagements divers	155 006		
Matériel de transport	11 042		1 202
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 463		
TOTAL	295 582		11 848
Prêts, autres immobilisations financières	6 012		35
TOTAL	6 012		35
TOTAL GENERAL	344 947		11 882

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			43 354	43 354
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 814	123 902	123 902
Installations générales agencements aménagements divers			155 006	155 006
Matériel de transport			12 244	12 244
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		815	9 648	9 648
TOTAL		6 629	300 800	300 800
Prêts, autres immobilisations financières			6 047	6 047
TOTAL			6 047	6 047
TOTAL GENERAL		6 629	350 201	350 201

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	92 543	9 022	4 191	97 374
Installations générales agencements aménagements divers	137 061	10 601		147 662
Matériel de transport	10 914	386		11 300
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 935	271	815	9 391
TOTAL	250 453	20 280	5 006	265 727
TOTAL GENERAL	250 453	20 280	5 006	265 727

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 022				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 601				
Matériel de transport	386				
Matériel de bureau informatique mobilier	271				
TOTAL	20 280				
TOTAL GENERAL	20 280				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 047	6 047	
Autres créances clients	10 435	10 435	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 498	10 498	
Débiteurs divers	8 936	8 936	
Charges constatées d'avance	2 453	2 453	
TOTAL	38 368	38 368	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	89 554	89 554		
Personnel et comptes rattachés	15 153	15 153		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 171	5 171		
Impôts sur les bénéfices	11 555	11 555		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 524	3 524		
Autres impôts taxes et assimilés	952	952		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	688	688		
TOTAL	126 597	126 597		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 788			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	62.5000	800			800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
ACHAT CLIENTELE	43 354			43 354	
Total	43 354			43 354	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	10 A 50 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	10 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	5 A 10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	2 A 5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	1 AN
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	2 ANS

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 754
Total	7 754

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 372
Dettes fiscales et sociales	10 230
Autres dettes	382
Total	42 984

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 453
Total	2 453